

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 06462
Numéro SIREN : 830 713 269
Nom ou dénomination : ICT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 43994

43994

ICT HOLDING
Société par actions simplifiée
Au capital de 4.500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
93290 TREMBLAY EN FRANCE

830 713 269 RCS BOBIGNY



**PROCES-VERBAL DE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le 3 mai à 10 heures,

Au siège social, à Tremblay en France,

Les associés de la Société ICT HOLDING se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

✓ **Sont présents :**

- . Monsieur Hrant HAKIMIAN,
- . Monsieur Laurent CLEMENT, détenteur de 150 actions,
- . Monsieur Jihad EL MKARI, détenteur de 150 actions,
- . Madame Mirelle RAVIZZA, détenteur de 150 actions

Total des actions des associés présents ou représentés : 450 actions sur les 450 actions composant le capital social.

Monsieur Hrant HAKIMIAN préside la séance en sa qualité de Président.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Madame Mireille RAVIZZA.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 450 actions sur les 450 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressée aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions.